

naturels dont ces pays tiraient la majeure partie de leurs recettes d'exportation. Même si, en termes absolus, les nations en voie de développement ont fait des progrès importants ces dernières années, l'écart entre elles et les riches nations industrialisées ne cesse de s'accroître.

Une étude récente montre qu'environ 98 pour cent des capitaux de recherche et de développement du monde entier continuent à être investis dans les pays riches et industrialisés, jouissant déjà d'un taux de croissance élevé. Il s'y dépense presque autant pour la recherche et le développement des seuls produits synthétiques que dans les pays moins avancés pour toutes les formes de recherche et de développement. Les progrès scientifiques et les nouvelles techniques qui façonneront le monde de demain seront le produit des crédits affectés actuellement à la recherche et au développement. La position relative des pays moins développés ne peut qu'empirer si la répartition des ressources scientifiques et techniques mondiales continue à jouer contre eux de façon aussi marquée.

Il est peu probable que ce déséquilibre puisse être corrigé autrement que par un programme délibéré de la part des pays industrialisés, qui possèdent un quasi-monopole sur les ressources scientifiques et techniques de l'univers. Il faut mettre à la disposition des pays moins développés une plus grande part de ces ressources. L'une des méthodes les plus pratiques consiste à consacrer à cette fin une partie des fonds que les pays plus riches mettent à la disposition des autres pays à titre d'aide au développement.

#### INITIATIVE DU CANADA

C'est un domaine dans lequel le Canada peut jouer un rôle important et c'est pourquoi nous proposons d'instituer le Centre canadien de recherches pour le développement international. Ce bill est le résultat de deux années d'enquêtes et d'études méthodiques et approfondies faites par l'Association canadienne de développement international avec l'aide et la participation actives de plusieurs autres organisations gouvernementales et d'experts indépendants, particulièrement les universités canadiennes et plusieurs organismes internationaux. On a pris grand soin de mettre au point un instrument qui viendra compléter et aider les travaux effectués par d'autres dans ce domaine. Je puis assurer la Chambre que la création de cet organisme par le Canada est applaudie par la communauté internationale de développement.

Le Centre sera essentiellement une institution canadienne mais à dimension internationale marquée. Le président du Conseil et la plupart des membres du Conseil des gouverneurs, ainsi que la plupart des membres du Comité de direction seront des Canadiens. Le Conseil et les bureaux du Centre comprendront des personnes spécialement qualifiées venant de toutes les parties du monde, y compris les pays en voie de développement. Le Centre sera conçu pour constituer le milieu le plus propice possible à la créativité et à la solution de problèmes.

#### PROGRAMME PRÉCIS DU CENTRE

Il aura pour fonction de définir, d'entreprendre, d'encourager, de soutenir et de poursuivre des recherches ayant trait aux problèmes touchant le développement des régions économiquement défavorisées du monde. Il s'efforcera d'appliquer les résultats de ces recherches de la manière la plus efficace, en fonction des besoins des peuples de ces régions. Il accordera une haute priorité aux programmes qui, en aidant les pays en voie de développement à créer leurs propres compétences scientifiques et techniques, leur permettront de ne plus être seulement des pays assistés, mais aussi des participants de plein droit à la solution des problèmes qui leur sont propres.

J'ai indiqué que le Centre serait axé sur les problèmes. Une équipe restreinte de spécialistes déterminera des problèmes spécifiques d'expansion et élaborera des programmes conçus pour y affecter des ressources. Dans l'élaboration et la réalisation de ses programmes, le Centre collaborera étroitement avec d'autres ministères de l'État et des institutions indépendantes, surtout les universités et les industries canadiennes. Un projet typique pourrait consister en un certain nombre de programmes exécutés selon une formule de décentralisation par des institutions et des particuliers choisis pour leurs compétences particulières. Le Centre pourrait en outre offrir un appui financier à certaines entreprises de recherche d'autres institutions qui contribuent directement à leurs propres programmes et objectifs....

Une fois un projet entrepris, le groupe directeur sera chargé de diriger les programmes, d'en vérifier et d'en propager les résultats. Les discussions avec le Centre de développement de l'OCDE, les Nations Unies et quelques-unes de leurs institutions spécialisées indiquent que la direction du Centre pourrait aussi mettre sur pied un système central pour assimiler, emmagasiner, récupérer et disséminer les données scientifiques et techniques concernant le développement international. Ainsi, le Centre contribuerait à fournir un chaînon important qui manque actuellement dans la coordination des programmes universels de développement international...

#### AVANTAGES POUR LE CANADA

Nous ne devrions pas fermer les yeux sur les importants avantages que le Centre apportera au Canada. Le fonds prévu pour son exploitation viendra en supplément du fonds normalement disponible pour la recherche et le développement au Canada. De nouvelles voies seront ouvertes à l'utilisation des ressources humaines et institutionnelles dans le domaine de la science et de la technologie. Cela permettra d'attirer au Canada des personnes hautement qualifiées dans divers domaines, sans oublier les Canadiens qui ont dû quitter le pays pour poursuivre leurs entreprises particulières. Cela permettra aussi de garder au pays ceux qui, autrement, seraient tentés de partir.

Grâce à tous ses programmes, le Centre permettra d'établir des relations solides entre le Canada